

MON PÈRE EST ALCOOLIQUE ET N'A PLUS DE LOGEMENT OFFICIELLEMENT

Par djeclaira Postée le 19/07/2023 11:49

Bonjour, Mon père est alcoolique depuis des années. Il faut savoir qu'il ne s'est que très rarement occupé de moi et de mon frère. Il n'a pas revu ses petits enfants depuis 6 ans. L'année dernière il est tombé dans une spirale alcoolique encore plus forte que d'habitude. Il buvait du matin au soir du pastis pur. Je vous raconte la petite histoire avant de poser ma question... En fumant une cigarette à la fenêtre de sa cuisine, il a mis le feu à la maison. Je vous passe les détails. Bilan : le feu a endommagé la fenêtre, sa femme a demandé le divorce. La spirale a continué, hébergé par un couple d'amis il a vidé toutes les bouteilles de vin et les rempli d'eau pour cacher ce qu'il avait fait. Il a conduit, bien sûr en état d'ébriété et a mis sa voiture au fossé, puis la voiture de sa grand-mère. Il est retourné vivre dans sa maison sans fenêtre, sans eau ni électricité. Il fait régulièrement des déclarations suicidaire, ne se lave plus... Nous avons pu l'emmené en hôpital psychiatrique pendant quelques jours ce qui a pu le sevrer. En rentrant, il a voulu faire du ménage et est passé par la fenêtre de la maison. Pas trop de casse. Quelques mois plus tard, il n'a plus d'alcool a la maison, il fait du stop pour aller boire un coup le matin. Durant toutes ces périodes, avec mon frère nous avons cherché des solutions pour le faire soigner entre autre. Il y a quelques semaines, il a vendu sa maison pour pouvoir donner la moitié à son ex-femme. La personne qui l'a acheté est un jeune homme qui est très présent auprès de mon père et qui a décidé de l'aider. Il a donc décidé de l'héberger pour que mon père puisse rester dans sa maison. Mais en réalité, mon père n'a plus de logement. Il reboite de plus en plus. Il veut en plus se racheter une voiture. J'ai peur de la suite, je ne suis pas sûre que cette cohabitation perdure dans le temps. Le jeune homme veut rénover la maison, et a commencé des travaux. Mon père jette toutes ses affaires, le logement est insalubre, il continue à tenir des propos suicidaires. Est-ce que maintenant qu'il n'a plus de logement officiellement, je peux faire des démarches ? Quelles démarches ? Il faut savoir qu'il ne veut pas se faire soigner. J'ai besoin d'aide, je suis perdue, inquiète et je n'ai plus beaucoup de force pour affronter tout ça. D'autant que je gère de loin, habitant à 900 kms de chez lui... Merci par avance pour votre aide et vos conseils.

Mise en ligne le 24/07/2023

Bonjour

Nous comprenons votre inquiétude et souhait d'agir pour aider votre père.

L'addiction d'un proche est souvent source de souffrance du fait des conséquences des consommations induisant des prises de risques et des états de mal-être prononcés. Il est de plus très difficile pour un proche d'accepter qu'il ne puisse contrôler ou faire soigner la personne qui a une addiction.

C'est pour ces raisons que les centres de soins en addictologie proposent des consultations individuelles et gratuites de psychologues et travailleurs sociaux aux proches. Vous pourriez ainsi consulter proche de chez vous, un professionnel en addictologie pour évoquer la situation que vous vivez concernant votre père et pour trouver un soutien et des conseils concernant la meilleure position à avoir et les marges d'actions dont vous disposez.

Ces centres proposent en général des consultations de médecins, psychologues et travailleurs sociaux. Les consultations y sont gratuites et individuelles et s'adressent aux personnes ayant une addiction ou leur proches indépendamment.

Il serait intéressant de l'en informer et de lui proposer de rencontrer l'assistante sociale concernant son problème de logement.

S'il n'acceptait pas de consulter, il ne faudrait pas insister. Vous pourriez solliciter une assistante sociale dans un centre proche de chez vous pour vous informer des recours possibles qui pourraient l'aider.

Vous avez également la possibilité de trouver un soutien ponctuel et des conseils en contactant directement nos écoutants. Ils sont joignables de 8h à 2h, 7j/7j par téléphone au 0800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit.

Nous répondons également par tchat de 14h à minuit en semaine et de 14h à 20h le week-end et les jours fériés.

Bien à vous.
